

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 décembre 2006

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES
(Deuxième lecture) - (n° 3303)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 438

présenté par
M. Flajolet

ARTICLE 26

Dans la première phrase de l'alinéa 29 de cet article, après les mots : « budget de distribution », substituer aux mots :

« d'eau »,

les mots :

« de l'eau potable ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.